

Chers membres du conseil d'arrondissement, Chers concitoyennes, Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous soumets aujourd'hui le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou, ainsi que les principales réalisations.

De plus, conformément à l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose, ce soir, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de 2 000 \$ et plus conclus avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Budget de fonctionnement - Résultats au 31 décembre 2007

Chaque année, la Ville de Montréal alloue à chacun des arrondissements sa dotation budgétaire. Pour l'année 2007, la Ville nous a alloué un budget de 24 660,0 \$ au chapitre des dépenses et de 1 551,0 \$ au niveau des revenus anticipés. Cette enveloppe budgétaire était nettement insuffisante pour maintenir la quantité et la qualité des services offerts à la population angevine. On établissait en effet, nos prévisions budgétaires à 25 859,8 \$, soit un manque anticipé de 1 199,8 \$. Pour pallier à cette insuffisance budgétaire, nous avons dû imposer une taxe locale.

Par ailleurs, les précipitations de neige extraordinairement abondantes en 2007 ont engendré à elles seules des dépenses supplémentaires non prévues de 1 798,2 \$. Rappelons que l'enneigement a nettement excédé les prévisions habituellement prévues à 200 cm.

Les dépenses ont donc dépassé les prévisions. De surcroît, les revenus ont été inférieurs aux estimés.

À terme, l'exercice financier s'est soldé par des dépenses de 26 758,2 \$ et des revenus de 1 259,0 \$ pour un déficit de gestion de 186,0 \$.

N'eut été de la taxe locale et n'eut été que l'arrondissement a procédé à une gestion plus serrée que jamais de ses dépenses, le déficit aurait pu être beaucoup plus élevé.

Malgré ce contexte budgétaire des plus difficile, les élus et l'administration ont procédé à plusieurs réalisations.

Principales réalisations pour l'année 2007

Dans un contexte ou la marge de manœuvre budgétaire rétrécie, alors que l'arrondissement connaît une croissance démographique, les élus et les administrateurs ont voulu connaître les besoins et les priorités de la population angevine. Une consultation publique et un sondage sur l'avenir d'Anjou ont été réalisés en 2007 et ont permis de dégager les axes prioritaires soit : les activités s'adressant aux familles et aux aînés, le développement durable et la sécurité dans les parcs. Ces éléments seront donc tenus en compte dans l'établissement des priorités de l'arrondissement.

Plusieurs événements ont par ailleurs été organisés. Notons entre autres : la journée country à Anjou-sur-le-Lac, la fête des voisins, la fête de la famille, la journée portes ouvertes, le défilé du père Noël ainsi qu'une soirée hommage aux bénévoles.

Enfin, l'arrondissement a maintenu ses nombreuses activités notamment dans le domaine de la voirie, l'éclairage, la circulation, l'aqueduc et égouts, l'entretien des bâtiments, les espaces verts, l'urbanisme, les permis, les bibliothèques et le déneigement qui rappelons-le, fut des plus exigeants en raison des précipitations exceptionnelles.

Programme d'immobilisations 2007 - Réalisations

Les dépenses en immobilisation s'élevaient en 2007, à 10 172,0 \$. À même ce budget, nous avons procédé à des programmes de réfection du réseau routier et des trottoirs, à l'achat de mobilier urbain et de véhicules ainsi qu'à la phase 2 du réaménagement du Parc du Bocage. Des investissements importants ont également été réalisés pour le soccer. Notons l'aménagement d'un terrain synthétique au Parc Lucie-Bruneau, l'installation d'un système d'éclairage au terrain de l'École

secondaire d'Anjou et la réparation de plusieurs terrains en fin de saison. Enfin, des travaux de réfection ont été faits à l'Aréna Chénier qui nécessitait des investissements pour être mis aux normes.

Budget 2008 et réalisations à ce jour

En 2008 l'enveloppe budgétaire octroyée par la Ville est de 24 244,4 \$, ce qui est encore insuffisant pour faire face aux augmentations de dépenses et au maintien des services. Nous avons donc dû maintenir la taxe locale pour assurer le maintien des activités, ce qui porte notre budget à 25 589,4 \$. Les précipitations de neige dès plus exceptionnelles en 2008 nous laissent présager un déficit important au niveau du déneigement, malgré plusieurs mesures administratives mises de l'avant pour réduire les dépenses. Ces diverses actions n'arriveront pas à combler le déficit attribuable à la neige. Nous espérons que la Ville de Montréal effectuera des ajustements au budget des arrondissements pour tenir compte de l'hiver exceptionnel que nous avons eu.

Le programme d'immobilisation 2008

Le budget d'investissement pour 2008 est de 5 148,0 \$, ce qui servira entre autres au renouvellement de la flotte de véhicules, aux travaux de réfection de chaussée et de trottoirs, à divers travaux à la mairie et à la bibliothèque ainsi que dans les parcs. Enfin, un PTI additionnel de 1,5 \$ nous a été octroyé qui nous permettra de revoir l'aménagement du Parc Roger-Rousseau.

Orientation budgétaire 2009

L'enveloppe que nous avons reçue pour 2009 est de 25 196,0 \$ soit un peu plus qu'en 2008. Le contexte devient de plus en plus difficile pour l'arrondissement puisque année après année, notre dotation n'est pas ajustée à la hauteur des augmentations de coûts. Encore cette année, l'arrondissement devra faire des choix extrêmement difficiles pour déposer un budget équilibré. Nous travaillons néanmoins déjà à divers scénarios budgétaires qui seront présentés à une prochaine séance du conseil. Enfin, au chapitre des dépenses en immobilisation, notre enveloppe se situe à environ 4 748,0 \$ pour 2009.

En conclusion

Permettez-moi enfin de remercier tous les partenaires de l'arrondissement ainsi que nos employés qui contribuent par leur engagement à la qualité de vie de notre arrondissement. Sur ce, je vous convie à surveiller la date de tenue de l'assemblée spéciale sur le budget au cours de laquelle je communiquerai les choix budgétaires 2009, de même que le programme triennal d'immobilisations.